

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 22 février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
 Nominations : de maires et d'adjoints dans les départements ; — du président et du vice-président du conseil de prud'hommes y désigné.
 Jugements à fin de déclaration d'absence.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Les rengagements de sept ans donneront droit :

1.° A une somme de 1,800 fr., dont 100 fr. payables au moment du rengagement ou de l'incorporation; 300 fr., soit à la même époque, soit pendant le cours du service, sur l'avis du conseil d'administration du corps, et 1,000 fr. à la libération définitive du service.

2.° A la haute-paie de rengagement de dix centimes par jour. Tout rengagement contracté pour moins de sept ans donnera droit jusqu'à quatorze ans de service : 1.° à une somme de 180 fr. par chaque année de rengagement, dont 50 fr. payables au moment du rengagement ou de l'incorporation; 30 fr., soit à la même époque, soit pendant le cours du service, sur l'avis du conseil d'administration du corps, et 100 fr. à la libération définitive; 2.° à haute-paie de rengagement de dix centimes par jour. Après quatorze ans de service, le rengagé n'aura droit qu'à la haute-paie journalière de 20 centimes.

Les engagements volontaires après libération, qui seront contractés par des militaires libérés du service depuis moins d'une année, donneront également droit aux avantages spécifiés ci-dessus.

Le Corps législatif a été saisi du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1860.

Le budget des dépenses s'élève à la somme de 1,795,367,481 fr. et présente sur celui de 1859 une augmentation de 29,586,604 fr., dont il faut déduire 14,689,460 fr. qui ne représentent au budget que des dépenses d'ordre des

ministères de l'intérieur et des finances et que le Trésor rembourse sur le produit des impôts.

L'augmentation réelle d'une année à l'autre des dépenses formant les charges de l'Etat n'est donc que de 14,897,144 fr., en y comprenant l'accroissement des frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.

Plus de 3,000,000 de francs sont consacrés à l'augmentation des traitements des fonctionnaires et employés les moins rétribués. Les autres augmentations portent sur différents chapitres des divers services publics dont l'énumération serait trop longue ici.

Le budget des recettes est évalué à la somme totale de 1,800,654,379 fr. et présente un excédant de 5,286,898 fr. sur le budget des dépenses.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 21 février 1859.

1. Vote de sept annuités de 10,000 fr. chacune, pour l'achèvement de l'église St-Martin.
2. Autorisation donnée au maire de faire procéder sans retard à l'étude d'un plan pour la construction d'une église au hameau du Tilleul.
3. Etablissement de l'éclairage au gaz jusqu'à la limite de Roubaix sur la route de Mouveaux.
4. Le Conseil municipal demande que, sur les 30 c. additionnels qui doivent expirer à la fin de 1860, il en soit conservé 10 pour l'amortissement de l'emprunt relatif à la construction de l'hôpital.
5. Reddition des comptes du canal pour l'exercice 1858 : recette brute, 58,878 fr. 35 cent.; dépenses ordinaires et extraordinaires, 29,888 fr. 93 cent.; annuité, 25,000 fr. Reliquat net, 3,989 fr. 42 c.
6. Budget du canal pour 1859. — Renvoyé à une commission.
7. Vente des arbres de l'ancien cimetière.
8. Vente de vieux matériaux.
9. Remboursement de 8,260 fr. sur les fonds prêtés par l'hospice à la ville.

10. Rejet d'une réclamation du sieur Desneulin.

11. Vote de divers crédits supplémentaires.

12. Vote de divers travaux : ravaux de rues de la Rondelle, du Fresnoy, du Fontenoy, et changements à l'Ecole des Carmélites.

(Communiqué).

Une explosion de gaz a eu lieu lundi soir, vers huit heures, près du viaduc, sur la route de Mouveaux.

La détonation a été celle d'un coup de canon. Une fuite qui s'est étendue jusque dans un des égouts qui avoisinent les maisons, a causé cette explosion.

Il n'y a eu aucun accident.

Les ouvriers de l'administration du gaz ainsi que des agents de police ont passé la nuit sur les lieux pour prévenir tout accident.

Mlle Zoé Lecocq vient d'obtenir à Lille un nouveau succès.

Elle s'est fait entendre dans la salle du Conservatoire où elle a recueilli une ample moisson de bouquets, d'applaudissements et de bravos.

On se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme des auditeurs. Il faut avoir entendu la jeune artiste pour comprendre combien l'ovation qui lui a été faite était méritée.

Nous publions aujourd'hui le programme du concert qui aura lieu dans la salle de la Mairie, lundi prochain.

Un incendie s'est déclaré samedi soir, vers six heures, dans la filature de M Sickendorf, rue Delobel, à Tourcoing. Le feu prit à des poussières de coton qui voltigeaient au-dessus d'un bec de gaz et se communiqua à un amas de laine mélangé de coton. Les ouvriers de la filature s'empressèrent de combattre l'incendie et en cinq minutes tout danger avait disparu. La perte s'élève néanmoins à 2,000 fr., couverts par une assurance à la compagnie l'Union.

MM. les Actionnaires de la Caisse commerciale de Roubaix sont prévenus que l'assemblée générale annuelle aura lieu au Siège de la Société, rue de la Place-Verte, 4, le Jeudi 24 Février courant, à deux heures de relevée. (1397)

Un Concert vocal et instrumental sera donné prochainement, à Tourcoing, par la Société chorale (*Cricks-Sicks*) et la Société Philharmonique de cette ville.

La Grande-Harmonie de Roubaix, qu'on est toujours heureux d'entendre, a répondu à l'invitation qui lui a été adressée, et prêtera son concours pour cette fête musicale.

La position du menuisier Pollet, qui a failli périr victime de son imprudence en travaillant à la peignerie de Croix, s'améliore chaque jour. Il reprendra bientôt ses occupations.

Nous apprenons que MM. Isaac Holden et fils ont assuré à l'ouvrier blessé qu'il recevrait son salaire jusqu'à parfaite guérison.

Un sieur Vanesse, forgeron, demeurant au hameau du Crêchet, avait, il y a quelque temps, hérité d'une somme de 700 fr. Il en avait enfermé 500 dans une armoire. Il s'est aperçu que ce petit trésor avait disparu. Il a porté plainte.

L'exposition régionale de l'industrie que la Société libre d'Emulation de Rouen organise dans cette ville, obtient décidément le concours du commerce de cette grande cité.

Toutes les sympathies sont acquises au projet d'exposition.

On espère que le département du Nord, dont la réputation est si justement méritée, sera représenté à cette exposition.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 23 FÉVRIER 1859.

— N° 28. —

LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— Tu es très-perspicace, mère, comme les femmes en général ; — mais revenons à notre affaire. Louerons-nous une couple de chambres à Marie et à sa mère ? Car, d'après la lettre de notre ancienne voisine, elles craignent naturellement de passer l'hiver toutes seules dans leur affreux nid. J'espère que les habitants de notre ville ont oublié leur dépit du refus de la jeune femme de les recevoir à Malkolmsnæs le jour de la vente.

— Oh ! pour cela, ils le lui pardonneront bien ! dit la conseillère. — Lise, mon enfant, emporte le café, et donne-moi ma pelisse, mon manchon et mon chapeau !

— Sors-tu mère ?

— Oui, je vais aller un instant chez la femme du bourgmestre pour reconnaître le terrain ; car, si je ne parviens pas à assurer à ces dames un accueil amical et gracieux, je ne leur conseillerai pas de revenir ici. La pauvre Marie a

éprouvé assez de chagrins, sans que, par dessus le marché, on la méprise et on lui tourne le dos dans sa ville natale.

— Dieu pardonne à qui ne rougirait pas de faire de la peine à ma belle enfant de la mansarde ! interrompit le conseiller. — Je serai son protecteur, si elle n'en a pas d'autre.

— Très-bien, père ; mais nous ne pouvons pas la protéger et la secourir tout seuls ; il faut qu'elle trouve de l'ouvrage, qu'elle soit accueillie partout avec bienveillance ; plutôt que de venir ici pour vivre délaissée dans sa chambre et orgueilleusement dédaignée, il vaut mieux qu'elle reste où elle est. Au surplus, laisse-moi faire ; je viendrai à bout de tout cela. Lise, apporte ma pelisse ; — prends aussi mon bonnet garni de ruban brun.

Après avoir fait sa toilette à la hâte, madame Utter se rendit chez la femme du bourgmestre, où elle rencontra trois autres dames de sa connaissance : la femme du maître de poste, celle du docteur et la jeune femme du pasteur.

« Tiens, voilà notre chère Marguerite ; d'où souffle donc le vent ? dit la maîtresse de la maison en allant à sa rencontre.

— Il souffle un vent tout particulier, » répondit amicalement la vieille Utter ; et, se tournant vers les autres dames : « Quel plaisir de vous trouver toutes réunies ici. »

— Eh bien ! que se passe-t-il de nouveau ? demandèrent à la fois la femme du bourgmestre et celle du maître de poste tandis que les deux autres dames, encore trop jeunes pour afficher si ouvertement leur curiosité, se contentèrent d'échanger un regard significatif.

— Laisse-moi au moins le temps d'ôter ma pelisse ! »

Où s'empressa à l'envisager la messagère

bien venue, qui prit bientôt place sur le sofa entre les deux dames les plus âgées.

« Avez-vous pas encore entendu parler d'un décès ? »

— Non. — Mon Dieu ! qui ce peut-il être ? » Et vinrent alors une foule de supposition sur telles ou telles personnes qui étaient en danger de mort, ou que l'on désirait voir quitter ce monde et céder leur place à d'autres.

« Prenez garde de ne pas rencontrer juste, mesdames ! La personne qui vient de mourir n'avait pas été depuis longtemps l'objet de la conversation ; mais notre ville s'est beaucoup occupée. »

Un ha ! ha ! unanime et prolongé, appuyé d'une pantomime très-significative, donna à entendre qu'on était enfin sur la voie.

« Tu veux certainement parler, dit la femme du maître de poste, de ce fou de lieutenant qui épousa, il y a quelques années, la fière péronnelle de la mansarde ? »

— Est-ce lui ? demandèrent les autres, en jetant sur madame Utter des regards scrutateurs.

— Deviné juste ! répondit la conseillère. Mais, chère sœur, pourquoi parles-tu si durement de cette ancienne connaissance ? N'a-t-elle pas été autrefois l'ornement de notre bonne ville ? »

— Quoi ? s'écrièrent les deux plus jeunes dames, l'ornement de notre ville ? — Tu es dans l'erreur, chère tante ! »

La femme du bourgmestre, qui s'était tue jusque-là, dit alors avec beaucoup de dignité :

« Mesdames, on ne peut nier que notre chère Utter n'ait raison jusqu'à un certain point. Autrement — il y a déjà longtemps — je regardais aussi cette jeune personne, si laborieuse et

d'une conduite si honorable dans sa grande indigence, comme le modèle et l'ornement de notre jeunesse ; mais une vanité excessive a fait son malheur. Cet orgueil a porté sa punition en lui-même, et elle est loin d'être épuisée, si l'on songe que maintenant on s'inquiète aussi peu de Marie qu'elle s'inquiétait peu de ses connaissances, elle qui ne daignait pas même la saluer d'un signe de tête quand elle se rendait en voiture à Malkolmsnæs ou chez la baronne de Séegerstadt.

— D'ailleurs, interrompit la femme du docteur, on se rappelle bien encore les visites guindées et compassées dont elle nous honora avant de partir pour son grand voyage. On ne peut s'empêcher de rire quand on pense qu'en nous entretenant de ces visites après son départ, nous avons découvert que, pour nous captiver, elle avait promis ceci à l'une de nous, cela à une autre. Mais, abstraction faite de tout cela, on a entendu de si horribles histoires sur le compte de son mari qu'il n'y a guère lieu de s'attendre à ce qu'une seule de ses connaissances veuille la fréquenter de nouveau.

— La fréquenter de nouveau... Qu'entends-tu par là ? demanda la jeune femme du pasteur. — Crois-tu donc qu'elle oserait revenir ici, où plus une âme ne la saluerait ! — Quand j'ai été à la vente de Malkolmsnæs, j'ai vainement voulu lui faire une visite de condoléance : quoi qu'elle fût déjà dans de très-mauvaises affaires, elle trouva bon de jouer encore la grande dame. Faire dire à quelqu'un qu'on ne peut le recevoir, passe pour être pour une comtesse ; mais, pour une femme comme elle, c'est ridicule, surtout à l'égard de celles qui lui ont donné autrefois du travail pour l'aider à gagner sa vie. »

La vieille Utter attendait sans mot dire que